

La barrière du français

Plurilinguisme De nombreux Cantons, outre-Sarine, veulent privilégier l'anglais à l'école. Mais, loin de faire l'unanimité, la question divise aussi les Alémaniques

Lucie Monnat Zurich

Au début du XXe siècle, un pasteur zurichois répondant au nom d'Eduard Blocher, chef de file d'un mouvement pangermanique rêvant d'une séparation avec la Suisse romande, qualifiait le français à l'école d'inutile, voire de nuisible pour la jeunesse alémanique. L'esprit du grand-père du tribun UDC Christoph plane-t-il à nouveau outre-Sarine? Les attaques contre le français n'ont jamais été aussi virulentes que ces derniers mois.

Dans l'est du pays, les frondes se multiplient: lors de la consultation sur le plan d'études harmonisé alémanique Lehrplan 21 d'abord, au cours de laquelle les Cantons de Zurich, de Thurgovie, de Saint-Gall, de Glaris, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et de Schwytz ont affirmé leur volonté de supprimer l'obligation d'enseigner deux langues étrangères à l'école primaire. Dans des cantons comme les Grisons ensuite, où une initiative a été déposée pour modifier la loi sur les langues afin que seul l'anglais - et dans la partie italienne l'allemand - soit enseigné en primaire. Il n'a fallu que cinq mois pour recueillir 3700 signatures. Dans le canton de Lucerne, une initiative du même acabit a été lancée par tous les partis (à l'exception des Verts). Enfin, suite à l'adoption d'un postulat en septembre dernier, le gouvernement nidwaldien évaluera la possibilité de supprimer le français à l'école primaire.

L'effet Buschor

Ces attaques à peine voilées contre le français répondent à la réalité d'une économie de plus en plus globalisée. Les Cantons cités plus haut ne cachent pas leur volonté de privilégier l'anglais, plus utile au monde du travail. Les initiatives lucernoises et grisonnes sont d'ailleurs fortement soutenues par les milieux patronaux.

«A présent, si l'on doit communiquer ensemble, c'est l'anglais qui est de mise»

Georges Pasquier, président du Syndicat des enseignants romands

«Bien que l'enseignement relève des Cantons, la Confédération possède des compétences pour s'engager en faveur d'un enseignement qui assure, à la fin de la scolarité obligatoire, des aptitudes dans une deuxième langue nationale»

Matthias Reynard, enseignant, conseiller national (PS/VS)

24 Heures, 13.12.2013

C'est d'ailleurs à la capitale économique de notre pays, Zurich, que l'on doit cette mentalité, vieille d'une quinzaine d'années déjà. A l'époque chef du Département de l'instruction publique zurichoise, le conseiller d'Etat Ernst Buschor initia le mouvement en 1998 en décidant de donner la priorité à l'enseignement de l'anglais, à nouveau au nom de la demande du monde professionnel. Au nez et à la barbe des Romands et de la Confédération des directeurs de l'Instruction publique, qui n'ont été ni consultés ni informés. Depuis, l'anglais est enseigné à partir de la 2e primaire, le français dès la 5e. Dans le canton, seuls deux gymnases proposent une maturité bilingue allemand-français, alors que dix-huit autres offrent un programme allemand-anglais. Tout comme les écoles professionnelles, qui privilégient exclusivement le bilinguisme allemand-anglais.

Un changement de politique qui se ressent dans le rapport des Alémaniques au français. Cela s'observe particulièrement aux bords de la Limmat, où les Zurichois semblent oublier régulièrement que 20% de leur pays parlent la langue de Molière, et adoptent de curieux réflexes face aux francophones: dans les magasins et les restaurants, un accent français appelle souvent à une réponse en anglais, si l'on ne vous demande pas de quelle partie de France vous venez. Pis encore, le personnel médical est tout à fait capable de demander «si l'on possède une assurance valable sur le sol suisse».

Le «Reussgraben»

«Avant, les quatre langues nationales étaient brandies comme une fierté. Aujourd'hui, le syndrome de la fille au pair a disparu, tout comme l'habitude des ex-régies fédérales d'envoyer leurs jeunes collaborateurs de l'autre côté du Röstigraben pendant quelques mois après leur formation, regrette Georges Pasquier, président du Syndicat des enseignants romands (SER). A présent, si l'on doit communiquer

ensemble, c'est l'anglais qui est de mise.» Certains Cantons alémaniques sont pourtant loin de suivre l'exemple zurichois. En réalité, on parle désormais pour cette question de «Reussgraben», du nom de la rivière qui prend sa source dans le massif du Gothard et se jette dans l'Aar. «Comme disait l'artiste Ben, «la Suisse n'existe pas». Ou plutôt la Suisse alémanique n'existe pas, commente Georges Pasquier. La fronde contre le français vient principalement de l'est. De l'autre côté de la Reuss, dans les cantons limitrophes de la Suisse romande, on le défend.» La campagne «Touche pas à mes Welsch de Nidau», aussi intitulée «Touche pas à mon bilinguisme», a d'ailleurs récemment illustré l'attachement de ces cantons pour le français. Des citoyens, autant alémaniques que romands, de cette ville située à la frontière linguistique du canton ont lancé un référendum contre la décision communale de supprimer la possibilité des élèves francophones d'être scolarisés en français. Une décision considérée comme «un coup de poignard asséné au bilinguisme».

Colère romande

Tous les Alémaniques ne sont donc pas convertis à l'anglais. Le français a même un allié de taille en la présence de Beat Zemp, président de l'association faîtière des enseignants suisses (LCH). «Bâle-Ville et Campagne, Soleure, Berne, Fribourg et le Valais se sont toujours positionnés en faveur de l'enseignement en priorité d'une seconde langue nationale, assure Beat Zemp. Personnellement, je suis clairement en faveur de l'enseignement des langues nationales à l'école en priorité. Par rapport à l'anglais, les enfants ont déjà accès à cette «langue mondiale», via internet, les films ou la musique. Vouloir l'introduire précocement dans l'enseignement est ridicule.»

Cette différence de mentalité entre ouest et est donne d'ailleurs du fil à retordre à la LCH. A force de ménager la chèvre et le chou, l'association faîtière s'est re-

trouvée ces dernières semaines dans une situation très inconfortable.

En déclarant soutenir l'idée de ne maintenir qu'une seule langue étrangère obligatoire en primaire du moins «pour les élèves en difficulté», elle s'est attiré les foudres de la Romandie, et surtout celles du SER. Il a fallu rapidement rectifier le tir. «Favoriser l'anglais n'est pas notre position, rassure Beat Zemp. Mais pour pouvoir l'enseigner correctement, il faut nous en donner les moyens.» Pourtant souvent qualifiés de «susceptibles» sur la question par les Alémaniques, les Romands temporent. «La LCH est dans une position délicate: elle ne veut pas abroger le français, mais la surcharge du plan d'études et la grogne des enseignants qui en résulte, combinée à la pression de certains Cantons et milieux économiques, la force à avoir une position alambiquée», nuance Georges Pasquier.

Arbitrage de la Confédération

Pour la LCH, c'est à Berne de jouer les arbitres. «Nous voulons une solution uniforme, et c'est à la Confédération de trancher», exige Beat Zemp. Un avis partagé par le conseiller national Matthias Reynard (PS/VS), qui estime que c'est ici «la cohésion nationale qui est en jeu». Cet enseignant de profession vient de déposer une interpellation à Berne. «Bien que l'enseignement relève des Cantons, la Confédération possède des compétences pour s'engager en faveur d'un enseignement qui assure, à la fin de la scolarité obligatoire, des aptitudes dans une deuxième langue nationale, rappelle le socialiste. Comment le Conseil fédéral peut-il agir si cet apprentissage des langues nationales est remis en question dans certains cantons? Quelles mesures le Conseil fédéral compte-t-il mettre en place pour promouvoir l'enseignement d'une deuxième ou d'une troisième langue nationale?» interroge le socialiste. Déposée le 5 décembre dernier, l'interpellation n'a pas encore reçu de réponse de la part du Conseil fédéral.